



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
D'INDRE-ET-LOIRE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2026**



## SOMMAIRE

**CABINET**  
**Service administration générale**



# SOMMAIRE

N°	DESIGNATION	Pages
<b>BUREAU DU 22 JANVIER 2026</b>		
1	Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire	
2	Besoin de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires dans le cadre de la vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement de sapeurs-pompiers professionnels	
3	Convention de mise à disposition en mode autonome de l'application staying Alive par le fonds pour le développement du bon samaritain (FDBS) au SDIS d'Indre-et-Loire	
4	Protocole transactionnel dans le cadre de la minute d'un jugement prononcé le 3 octobre 2025 en comparution immédiate d'un tiers ayant agresse trois sapeurs-pompiers	
5	Autorisation d'Ester en justice au nom du SDIS 37	
6	Autorisation d'Ester en justice au nom du SDIS 37	
7	Indemnisation d'un reste à charge d'un sinistre automobile	
8	Proposition de don de matériels obsolètes à l'UDSP 37	
9	Revalorisation des tarifs du SDIS 37 pour les prestations liées à de la formation et de la location	
10	Revalorisation des tarifs relatifs aux interventions ne se rattachant pas aux missions du SDIS	
<b>BUREAU DU 12 FEVRIER 2026</b>		
11	Autorisation d'ester en justice au nom du SDIS 37	
12	Autorisation d'ester en justice au nom du SDIS 37	
13	Accord cadre en procédure négociée avec publicité adaptée (relance) pour la « fourniture et livraison de pièces détachées pour les véhicules et engins du parc roulant du SDIS d'Indre-et-Loire »	
14	Emprunt 2025 : relance de l'appel d'offre à la suite de la défection de la Banque des Territoires initialement retenue	
15	Renouvellement et extension de la convention de partenariat entre le SDIS 37 et le pôle nouvelles technologies de l'entente de Valabre.	

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 FEVRIER 2026		
<u>16</u>	Rapport introductif au débat sur les orientations budgétaires 2026	
<u>17</u>	Délégation de compétences du Conseil d'Administration au bureau	
<u>18</u>	Election CASDIS 2026 – nombre et répartition des sièges et pondération des suffrages	
BUREAU DU 05 MARS 2026		
<u>19</u>	Elaboration des RIOFE équipier et chef d'équipe	
<u>20</u>	Accord-cadre en appel d'offres ouvert « acquisition de véhicules de secours et d'assistance aux victimes »	
<u>21</u>	Accord-cadre en appel d'offres ouvert « fourniture de carburants et de produits associés pour le SDIS 37- deux lots »	
<u>22</u>	Accord-cadre en appel d'offres ouvert « location de bouteilles avec manométrie intégrée et fourniture de gaz médicaux, oxygène et méopa pour les besoins du SDIS 37 »	
<u>23</u>	Indemnisation / auto assurance du SDIS en matière de responsabilité civile	
<u>24</u>	B21 - Avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'un agent du SDIS 37 auprès de l'ACMOSS	
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 MARS 2026		
<u>25</u>	Projet de budget primitif 2026	
<u>26</u>	Actualisation des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP) au budget primitif 2026	
<u>27</u>	Renouvellement du Conseil d'Administration - désignation des élus membres de la commission de recensement des votes	
<u>28</u>	Renouvellement des représentants de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et des représentants des fonctionnaires territoriaux non sapeurs-pompiers du SDIS n'ayant pas la qualité de SPP à la CATSIS renouvellement des représentants des sapeurs-pompiers volontaires au CCDSPV Modalités de vote – Vote Electronique	
<u>29</u>	Evolution de l'organisation stratégique du SDIS 37 et création des sous-directions	
<u>30</u>	Ajustement de l'organigramme	

<u>31</u>	Mise en œuvre de l'indemnité de sujétion spécifique au bénéfice des sous-directeurs de SDIS	
<u>32</u>	Renforcement du CTA-CODIS par la création de 7 emplois permanents d'adjoint au chef de salle opérationnelle au 1 <sup>er</sup> septembre 2026 et à l'ouverture des emplois d'opérateurs de salle opérationnelle à la filière des sapeurs-pompiers professionnels	
<u>33</u>	Création de 6 postes de sous-officier formateur	
<u>34</u>	Autorisation de recrutement d'un(e) contractuel(le) sur l'emploi permanent de juriste	
<u>35</u>	Création de l'article OP10 du règlement d'indemnisation SPV	
<b>ARRETES</b>		

**DOSSIER N° 1**

Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer ladite convention pour entériner les modalités de mise en œuvre du service de médecine préventive pour les personnels administratifs et techniques du SDIS, ainsi que tout document afférent.

**DOSSIER N° 2**

Besoin de recrutement de sapeurs-pompiers volontaires dans le cadre de la vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement de sapeurs-pompiers professionnels

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- autorisent le recrutement de 10 sapeurs-pompiers contractuels afin de faire face à l'éventuelle vacance temporaire de 10 emplois de sapeurs-pompiers professionnels à compter du 1er février 2026.

**DOSSIER N° 3**

Convention de mise à disposition en mode autonome de l'application staying Alive par le fonds pour le développement du bon samaritain (FDBS) au SDIS d'Indre-et-Loire

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer la présente convention de mise à disposition modifiée, pour un accès à l'application Staying Alive par le FDBS

**DOSSIER N° 4**

Protocole transactionnel dans le cadre de la minute d'un jugement prononcé le 3 octobre 2025 en comparution immédiate d'un tiers ayant agressé trois sapeurs-pompiers

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- approuvent le principe de la résolution du litige à naître par la transaction objet des présents débats,
- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer le présent protocole transactionnel annexé.

**DOSSIER N° 5**

Autorisation d'Ester en justice au nom du SDIS D'Indre-et-Loire

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- autorisent la présidente du conseil d'administration à ester en justice devant le tribunal judiciaire de Tours pour l'affaire mentionnée ci-dessus,
- valident la désignation de Maître VEAUUVY pour représenter les intérêts des sapeurs-pompiers et du SDIS.

## **DOSSIER N° 6**

### Autorisation d'Ester en justice au nom du SDIS D'Indre-et-Loire

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- autorisent la présidente du conseil d'administration à ester en justice devant le tribunal judiciaire de Tours pour l'affaire mentionnée ci-dessus,
- valident la désignation de Maître CAMBUZAT pour représenter les intérêts du sapeur-pompier et de Maître VEAUUVY pour représenter les intérêts du SDIS.

## **DOSSIER N° 7**

### Indemnisation d'un reste à charge d'un sinistre automobile

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- acceptent d'indemniser sapeur-pompier volontaire et ,
- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents nécessaires à cette indemnisation à hauteur de 122,70 €.

## **DOSSIER N° 8**

### Proposition de don de matériels obsolètes à l'UDSP 37

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- autorisent le don d'un CCF immatriculé 3425 VR 37 inscrit à l'inventaire comptable et totalement amorti, ainsi que des tenues et casques non inscrits à l'inventaire comptable du SDIS à l'UDSP 37, à titre gracieux. Il est rappelé que ces matériels sont devenus impropres à l'activité opérationnelle.
- autorisent la présidente à signer tous les documents relatifs à ce don.

## **DOSSIER N° 9**

### Revalorisation des tarifs du SDIS 37 pour les prestations liées à de la formation et de la location

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- approuvent la nouvelle grille tarifaire (+ 0,8 % ou + 7,8 %)
- disent que ces tarifs seront applicables à compter du 1er février 2026.

## **DOSSIER N° 10**

### Revalorisation des tarifs relatifs aux interventions ne se rattachant pas aux missions du SDIS

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- approuvent la nouvelle tarification
- disent qu'elle s'appliquera à compter du 1er février 2026.

**REUNION DU BUREAU  
DU 12 FEVRIER 2026**

**DOSSIER N° 11**

**Autorisation d'ester en justice au nom du SDIS 37**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité,

- autorisent la présidente du conseil d'administration à ester en justice devant le tribunal judiciaire de Tours pour l'affaire mentionnée ci-dessus,
- valident la désignation de Maître VEAUUVY pour représenter les intérêts du sapeur-pompier et du SDIS.

**DOSSIER N° 12**

**Autorisation d'ester en justice au nom du SDIS 37**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- autorisent la présidente du conseil d'administration à ester en justice devant le tribunal judiciaire de Tours pour l'affaire mentionnée ci-dessus,
- valident la désignation de Maître VEAUUVY pour représenter les intérêts des sapeurs-pompiers volontaires et du SDIS

**DOSSIER N°13**

**Accord cadre en procédure négociée avec publicité adaptée (relance) pour la « fourniture et livraison de pièces détachées pour les véhicules et engins du parc roulant du SDIS d'Indre-et-Loire »**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents relatifs à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de ces accords-cadres, y compris les modifications afférentes.

**DOSSIER N°14**

**Emprunt 2025 : relance de l'appel d'offre à la suite de la défection de la Banque des Territoires initialement retenue**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- retiennent l'offre de la banque postale à taux fixe,
- autorisent la présidente, à la suite de la délibération du bureau, à signer le contrat d'emprunt, et à procéder ultérieurement sans autre délégation, aux opérations consécutives à l'exécution de l'emprunt qui seront prévues au contrat

**DOSSIER N°15**

Renouvellement et extension de la convention de partenariat entre le SDIS 37 et le pôle nouvelles technologies de l'entente de Valabre.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- autorisent la présidente du conseil d'administration à adhérer à l'ENTENTE de Valabre
- signent la convention.

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 12 FEVRIER 2026**

**DOSSIER N° 16**

Rapport introductif au débat sur les orientations budgétaires 2026

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité,

- prennent acte des orientations budgétaires 2026 telles que présentées ci-dessus

**DOSSIER N° 17**

Délégation de compétences du Conseil d'Administration au bureau

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité,

- approuvent la modification des délégations d'attributions du conseil d'administration au bureau.

**DOSSIER N° 18**

Election CASDIS 2026 – nombre et répartition des sièges et pondération des suffrages

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité,

- adoptent le nombre de sièges et la répartition suivante :
  - 9 sièges pour les représentants du conseil départemental
  - 3 sièges pour les représentants des établissements publics de coopération intercommunale
  - 3 sièges pour les représentants des communes.
- approuvent la liste des électeurs et la pondération des suffrages proposés dans les tableaux présentés en annexe.

**REUNION DU BUREAU  
DU 05 MARS 2026**

**DOSSIER N°19**

**Elaboration des RIOFE équipier et chef d'équipe**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- approuvent les RIOFE équipier Prompt Secours, équipier Secours d'Urgence Aux Personnes, équipier Opérations Diverses, équipier Incendie, équipier Secours Routier, équipier de sapeurs-pompiers professionnels, chef d'équipe sapeurs-pompiers professionnels & volontaires.

**DOSSIER N° 20**

**Accord-cadre en appel d'offres ouvert « acquisition de véhicules de secours et d'assistance aux victimes »**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité,

- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents relatifs à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de cet accord-cadre, y compris les modifications afférentes.

**DOSSIER N° 21**

**Accord-cadre en appel d'offres ouvert « fourniture de carburants et de produits associés pour le SDIS 37- deux lots »**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents relatifs à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de ces accords-cadres, y compris les modifications afférentes.

**DOSSIER N° 22**

**Accord-cadre en appel d'offres ouvert « location de bouteilles avec manométrie intégrée et fourniture de gaz médicaux, oxygène et méopa pour les besoins du SDIS 37 »**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents relatifs à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de cet accord-cadre, y compris les modifications afférentes

**DOSSIER N° 23**

**Indemnisation / auto assurance du SDIS en matière de responsabilité civile**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- acceptent d'indemniser le propriétaire du véhicule endommagé et
- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer tous les documents nécessaires à cette indemnisation à hauteur de 92,23 € TTC

**DOSSIER N° 24**

**Avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'un agent du SDIS 37 auprès de l'ACMOSS**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité,

- autorisent la présidente du conseil d'administration à signer l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition du lieutenant-colonel Laurent PELLET signée le 13 décembre 2023 entre le SDIS 37 et l'ACMOSS, qui renouvelle cette convention dans les mêmes conditions, pour une durée de 3 ans à compter du 1er avril 2026.

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 05 MARS 2026**

**DOSSIER N° 25**

**Budget primitif 2026**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- **acceptent la reprise anticipée des résultats 2025 dès le vote du budget primitif 2026**, comme présenté ci-dessus,
- **adoptent le présent budget 2026 et ses annexes**, d'un montant total de **70 313 920 €** dont 17 114 079 € en section d'investissement et de 53 199 841 € en section de fonctionnement ;
- **acceptent la possibilité de faire des virements de chapitre à chapitre** en dehors du chapitre 012 et pour chacune des sections distinctement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles,
- **attribuent les subventions de fonctionnement** suivantes au chapitre 65 :
  - au comité des œuvres sociales, 3 500 €
  - à l'union départementale des sapeurs-pompiers, versée en 2 fois 100 000 €
  - à l'association musicale des sapeurs-pompiers, 34 500 €
  - à l'amicale du personnel permanent du SDIS 37 7 500 €
  - à l'union régionale des sapeurs-pompiers – région Centre Val de Loire, 1 000 €
  - à l'association sapeur lipopette, 2 000 €

**Soit un total de 148 500 €**

**DOSSIER N° 26**

**Actualisation des autorisations de programme (AP) et des crédits de paiement (CP) au budget primitif 2026**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité,

- **votes, pour les autorisations de programmes déjà ouvertes**, les enveloppes d'un montant global de 25 065 794 € (pas de révision des montants),
- **approuvent le montant global 2026 des crédits de paiement** des opérations d'investissement de 4 024 252 € (y compris les réinscriptions des CP non mandatés en 2025 pour 967 517,26 €).

**DOSSIER N° 27**

**Renouvellement du Conseil d'Administration - désignation des élus membres de la commission de recensement des votes**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité,

- désignent comme membres de la commission de recensement des votes :

2 maires :

- le maire de Montlouis sur Loire
- le maire de Fondettes

2 présidents d'EPCI

- le président de la communauté de communes Autour de Chenonceaux – Bléré Val de Cher
- le président de la communauté de communes Loches Sud Touraine

### **DOSSIER N° 28**

Renouvellement des représentants de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et des représentants des fonctionnaires territoriaux non sapeurs-pompiers du SDIS n'ayant pas la qualité de SPP à la CATSIS  
renouvellement des représentants des sapeurs-pompiers volontaires au CCDSPV  
Modalités de vote – Vote Electronique

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité,

- valident les modalités d'organisation du vote électronique pour ces élections.

### **DOSSIER N° 29**

Evolution de l'organisation stratégique du SDIS 37 et création des sous-directions

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité,

- approuvent
  - la création au sein de l'organigramme du SDIS de 3 sous-directions en remplacement des 4 pôles existants ;
  - la transformation des 3 postes de chef de pôle en 3 postes de sous-directeurs et la suppression d'un poste de chef de pôle .

### **DOSSIER N° 30**

Ajustement de l'organigramme

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité,

- approuvent les ajustements de l'organigramme

### **DOSSIER N° 31**

Mise en œuvre de l'indemnité de sujétion spécifique au bénéfice des sous-directeurs de SDIS

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité,

- approuvent :
  - la mise en œuvre, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026, de l'indemnité de sujétion spécifique au profit des sous-directeurs, dans les conditions prévues par l'article 14-7 du décret n° 2016-2003 et par l'arrêté ministériel du 21 juillet 2025
  - les montants annuels bruts retenus, conformément à l'arrêté ministériel du 21 juillet 2025 :
    - 939 € pour le médecin-chef de sous-direction santé
    - 564 € pour les autres sous-directeurs

## **DOSSIER N° 32**

Renforcement du CTA-CODIS par la création de 7 emplois permanents d'adjoint au chef de salle opérationnelle au 1er septembre 2026 et à l'ouverture des emplois d'opérateurs de salle opérationnelle à la filière des sapeurs-pompiers professionnels

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité,

➤ approuvent :

- la création de 7 emplois d'adjoint au chef de salle opérationnelle au service gestion des secours accessible au cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels.
- la création de 7 postes budgétaires de caporaux SPP à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026.
- l'ouverture des emplois d'opérateurs de salle opérationnelle aux filières administrative, technique et à celle des sapeurs-pompiers professionnels.

## **DOSSIER N° 33**

Création de 6 postes de sous-officier formateur

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité,

➤ approuvent :

- la création de 6 emplois de sous-officier formateur au centre de formation (CEFOR) accessible au cadre d'emplois des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels.
- la création de 6 postes budgétaires de caporaux SPP à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026.

## **DOSSIER N° 34**

Autorisation de recrutement d'un(e) contractuel(le) sur l'emploi permanent de juriste

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité,

- autorisent le recrutement d'un agent contractuel de droit public sur l'emploi permanent de juriste.

## **DOSSIER N° 35**

Création de l'article OP10 du règlement d'indemnisation SPV

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité,

- valident la création de l'indemnisation OP10 – prise d'astreintes et son intégration au règlement d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires,
- valident la suppression des articles TECH2 nettoyage des locaux, TECH3 désinfection des VSAV et ADM1 saisie des feuilles de garde sur GIPSI.

# ARRETES

\*\*\*\*

<b>N° Arrêté</b>	<b>Désignation</b>
1	Arrêté portant délégation de signature au troisième vice-président du conseil d'administration du SDIS d'Indre-et-Loire
2	Arrêté portant délégation de signature au membre du bureau du conseil d'administration du SDIS d'Indre-et-Loire
3	Arrêté portant délégation de signature au directeur départemental du SDIS d'Indre-et-Loire
4	Arrêté fixant la composition, la répartition des sièges et la pondération des suffrages pour le renouvellement du CASDIS 2026
5	Arrêté portant désignation des membres de la commission de recensement des votes et fixant le calendrier des opérations électorales – élections des représentants des communes et EPCI au CASDIS
6	Arrêté portant délégation de signature dans le cadre du service minimum

*Tous droits de reproduction réservés*

*Pour copie conforme :*

*La cheffe de cabinet*



*Marie-Cécile SIBILLE*

---

*Tous les actes publiés au présent recueil ont fait l'objet d'un accusé de réception attestant de la date de leur transmission au représentant de l'Etat.*

*Recueil publié le 7 avril 2026*

